

Conseil municipal du 24 janvier 2011 (convocation du 18 janvier 2011)

Compte-rendu effectué par M Boulat (Secrétaire de séance)

Absents excusés : Mme Pacaud (pouvoir donné à M Fricker), Mme Jean (pouvoir donné à M Lab), M Doucelance (pouvoir donné à M Pomodoro).

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de Séance : M Boulat
2. Approbation du compte-rendu du conseil du 9 décembre 2010 : Pas de commentaire. **CR adopté à l'unanimité.**
3. Convention avec le Conseil Général pour un groupement de commande relatif à l'achat de panneaux de signalisation : Par courrier en date du 9 juillet 2010, le CG avait proposé aux communes qui le souhaitaient de constituer avec elles un groupement de commande pour la fourniture de signalisation verticale, permanente et temporaire. Ceci afin de les faire bénéficier de tarifs avantageux obtenus par le Département compte tenu du volume de commandes. 45 communes ayant répondu favorablement, le CG propose donc de signer la convention relative à ce groupement de commande. Pas de commentaire. **Adoptée à l'unanimité.**
4. Redevance d'occupation du domaine public par GRT Gaz : Par courrier du 9 décembre 2010, le SIAGEP nous a informé qu'en tant qu'autorité concédante de la distribution publique de gaz, il est en charge entre autres, du contrôle et du respect du cahier des charges de concession de 1999 et doit s'assurer que les communes perçoivent correctement la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages de distribution et de transport de gaz. Après recherche, il s'avère que la redevance du distributeur GRDF est bien attribuée mais qu'il n'en est rien pour celle du transporteur GRT Gaz. Après accord entre GRT Gaz et le SIAGEP sur les modalités de calcul de la redevance et les arriérés, le montant de la redevance pour 2010 est de 424 €. Les arriérés datent depuis 2007 : **Adoptée à l'unanimité.**
5. Acceptation d'un don du comité des fêtes de Chèvremont : Monsieur Fricker explique que le comité des fêtes s'est réuni le 20 janvier 2011 sur convocation du président M. Lehmann avec comme objet, la situation financière et décision sur l'utilisation des fonds disponibles et la démission du bureau actuel et vote du nouveau bureau. Les personnes suivantes ont participé à la réunion : M Bogner, Mme Giambagli, M Formet, M Fricker, M Guigon, M Huguenin, M Lazzaroni, M Rosemain, M Sonet, M Thevenot. Absents excusés : M Langlois, M Lab. Lors de la réunion du vendredi 8 octobre 2010 le bureau avait émis le souhait de donner sa démission et que les activités, la gestion ainsi que l'organisation du Comité des Fêtes soient repris par d'autres membres. Il avait également été décidé que le fond de la trésorerie (environ 20000 euros) serait destiné à l'achat d'un panneau d'affichage lumineux dont l'étude était en cours avec le Crédit Mutuel et le remplacement des chaises de la Chougalante. Vu l'état des tables, la municipalité préfère plutôt remplacer ces dernières. Les 20000 euros incluent la part de la section Plouvorn Mer-Montagne (environ 2000 euros). M Fricker présente le chiffrage des 2 projets, soit 4423 € HT pour les tables (fournisseur à préciser) et 11017 € HT pour le panneau d'affichage (devis adviseur daté du 20 octobre 2010, part Crédit Mutuel incluse et restant à définir). Le surplus de la somme devra prioritairement être utilisé à l'aménagement du Carrefour du Stratégique, suivant le projet évoqué par M Lab le 7 janvier lors des vœux. L'ensemble des présents donne son accord pour ces achats. Afin de pouvoir récupérer la TVA ce sera la commune qui procédera aux achats et le Comité fera un don correspondant à la commune. Le transfert des responsabilités du bureau se fera

après confirmation par la mairie des 2 achats déclenchant le versement du don du Comité des Fêtes à la municipalité. Après acceptation de ce don par délibération du Conseil Municipal, une réunion sera organisée avant fin avril par le nouveau bureau avec M Langlois pour le transfert des documents comptables. Discussion autour du projet du panneau d'affichage : il devra servir uniquement aux informations du village, sans publicité pour une société privée. D'autre part, M Boulat fait remarquer que ce projet avait déjà été discuté et que le coût de maintenance paraissait assez élevé. Des précisions à ce sujet seront présentées ultérieurement. : **Abstentions :2 (Mrs Doucelance, Pomodoro) Pour : 12. Proposition adoptée.**

6. Demande de subvention du Collectif Résistance et Déportation du Territoire de Belfort : le Collectif Résistance et Déportation du Territoire de Belfort qui prend en charge l'organisation du concours de la Résistance dans les collèges et lycées du Département sollicite une subvention de la commune pour l'achat 'ouvrages afin de récompenser les lauréats de ce concours (2 élèves de notre commune ont été récompensés en 2010 : Julien Thierry et Tristan Marchal) : Une subvention de 50 euros est proposée : **Abstention : 1 (Mme Marchal). Pour :13. Adopté.**
7. Prix des repas livrés par Médiarest : Par courrier en date du 14 décembre 2010, la société Médiarest nous a informés que, suite à la promulgation de la loi de finances pour 2011, la base de calcul des allègements dits « Fillon » a été modifiée. Cela entraîne une suppression de la réduction de 22% des charges sociales accordées jusqu'alors. Cette suppression a pour conséquence d'augmenter les coûts de production. En raison de l'impact que cette décision engendre pour la société Médiarest, cette dernière a décidé d'augmenter à compter du 1^{er} janvier le prix des repas de 0.03 € HT. M Lab propose de répercuter cette augmentation sur les prix de repas dus par les bénéficiaires de cette restauration. M Boulat fait remarquer que pour environ 9000 repas servis dans l'année, cela fait une somme de 270 euros, que pourrait absorber la commune. **Contre : 2 (Mr Boulat, Mme Marchal). Abstentions : 2 (Mrs Doucelance, Pomodoro). Pour : 10. Adopté.**
8. Questions et informations diverses
 - Réunion d'information de l'école de musique de Chèvremont le vendredi 28 janvier 2011.
 - Remerciements de la part de Jean Doucelance aux conseillers pour son aide lors de son accident à sa sortie de conseil. Il tient à préciser également la rapidité et l'efficacité de l'intervention de la gendarmerie.
 - Jean Doucelance a aussi évoqué la possibilité de pouvoir se faire prêter le détecteur de vitesse par M. Christophe Berger, Maire de Vézelois, pendant une quinzaine de jours afin de tester cet équipement sur Chèvremont.
 - M Pomodoro demande à la municipalité de faire intervenir la CAB pour mettre le réseau d'eau de la rue des Floralies et des Grillons en conformité. En cinq ans (source techniciens dépannage réseaux d'eau) plus de 10 interventions rien que sur ces deux rues. Elles sont encore équipées de tuyaux en fonte grise très cassante, enterrées simplement sans sable. Elles subissent beaucoup de casse liée au gel/dégel.

Ch. Boulat